

## A Corsica Terra d'Acqua : Les enjeux de la préservation des zones humides

Rédigé par Nicole Mari le Dimanche 5 Mai 2013 à 21:26 | Modifié le Lundi 6 Mai 2013 - 00:01

La 2ème édition des journées « A Corsica Terra d'Acqua », organisée par le CPIE de Corte Centre Corse A Rinascita, s'est tenue, les 3 et 4 mai, sur le site de Perla di Mare à Ghisonaccia. Cette année, a été abordée la thématique des zones humides et de la gestion de l'eau. Lors de la 1ère journée, plus de 500 scolaires ont été sensibilisés à l'importance de la préservation des milieux humides. La 2nde journée a permis aux élus locaux et aux socioprofessionnels de partager des retours d'expériences en termes d'aménagement du territoire et de préservation de ces milieux. Explications conjointes pour Corse Net Infos de Fabien Arrighi, directeur du CPIE et de Gwenaëlle Baldovini, responsable de l'unité Habitat naturel à l'Office de l'environnement de la Corse.



**Fabien Arrighi, Antoine Ferracci, Président du CPIE Corte Centre Corse, et Gwenaëlle Baldovini**

Organisées en partenariat avec l'Office de l'environnement de la Corse, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée – Corse et la commune de Ghisonaccia qui a prêté le site Perla di Mare, cette 2<sup>nde</sup> édition de « A Corsica Terra d'Acqua » est une des actions du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Corte Centre Corse A Rinascita sur sa problématique de prédilection que sont l'eau et les milieux aquatiques. « Nous avons un projet de maison régionale de l'eau que nous souhaitons mettre en place, très prochainement, sur Corte. Dans le cadre de ce projet et de notre travail, nous avons mis en place cette manifestation que nous souhaitons pérenniser », précise Fabien Arrighi, directeur du CPIE.

### **Sensibiliser les scolaires**

Après une 1<sup>ère</sup> édition, qui s'est tenue, il y a deux ans, à Corte, le choix du site s'est porté, cette année, sur Ghisonaccia parce que « ce lieu se situe vraiment au cœur de la problématique de gestion durable des zones humides que nous développons. Il est à proximité des étangs d'Urbinu, del Sale, de Palo et de Diane qui sont des zones humides très importantes pour la région Corse », ajoute Fabien Arrighi.

La 1<sup>ère</sup> journée a été consacrée aux scolaires pour les sensibiliser, les éduquer et les informer sur l'importance des milieux humides et la nécessité de mieux les préserver. Plusieurs associations et institutions partenaires ont animé des stands et des ateliers sur la biodiversité, les invertébrés aquatiques, l'anguille... Plus de 500 scolaires ont participé, venant de toute la plaine Orientale, de Bonifacio jusqu'à Bastia, et même de Propriano et de Corte.

### **Informers les élus.**

Le public cible a changé lors de la 2<sup>ème</sup> journée qui a tenté de sensibiliser les élus locaux et les

socioprofessionnels sur cette problématique de gestion des zones humides. « *Nous leur avons proposé des conférences-débats avec des retours d'expérience sur des exemples de gestion intégrée de ces espaces qui ont fait leurs preuves sur le continent* », explique Fabien Arrighi. Plusieurs invités ont abordé cette problématique sous divers angles, à la fois, économique, social et lié à la biodiversité. Emilie Varraud, directrice du CPIE du bassin de Thau, a parlé de conchyliculture. Frédérique Gimond-Lanteri, responsable du site des salins d'Hyères, a évoqué le fonctionnement et la particularité de ces salins. Georges Olivari, directeur de la Maison régionale de l'eau de Barjols, s'est axé sur la problématique de l'anguille, Antoine Orsini, enseignant chercheur à l'université de Corse, sur celle des forêts alluviales.

### **L'érosion littorale**

Enfin, Henri Rougier, professeur de géographie à l'université de Lyon 3 a expliqué le phénomène de l'érosion du littoral, ses conséquences et les solutions éventuelles. Un sujet de circonstance dans le secteur où l'érosion du trait côte devient préoccupante, notamment à Aleria. Pour compléter les propos de la matinée, a été organisée, l'après-midi, une visite d'observation et d'explication de cette érosion sur la plage d'Aleria. Le grand public a, également, pu visiter l'exploitation conchylicole de l'étang de Diane et effectuer une visite en pirogue de la zone humide de Calzarellu, située au niveau de Migliacciaru.

### **N.M.**



### **Gwenaëlle Baldovini : « Les zones humides répondent aux 3 piliers du développement durable »**

#### **- Quel est le but des conférences destinées aux élus ?**

- Notre objectif est de toucher un public d'élus sur la thématique des zones humides comme étant un outil de gestion et de développement durable. Nous avons tenté de montrer que les zones humides répondent aux 3 piliers du développement durable : le pilier économie, le pilier écologie et le pilier social.

#### **- C'est-à-dire ?**

- Pour le pilier économique, nous avons proposé une présentation du CPIE du bassin de Thau sur la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement faites par des socioprofessionnels. Donc, la prise en compte du besoin de maintenir l'environnement en l'état par des acteurs économiques qui ont compris que leurs activités étaient liées, intimement, au maintien de l'environnement de la lagune de

Thau. On a, également, vu qu'il y avait des activités socioéconomiques passées qui tendaient à revenir sur certains sites, comme les salins d'Hyères qui sont propriété du Conservatoire du Littoral. Un gestionnaire travaille, en ce moment, à la remise en état de ces salins.

**- Que regroupe le pilier écologie ?**

- L'environnement est une partie centrale de nos travaux. Nous avons vu qu'il y avait différents types de zones humides qui répondaient à différentes problématiques. Nous avons parlé, notamment, des problématiques de l'anguille et des ripisylves, ces zones forestières que l'on trouve le long des fleuves, par exemples les aulnaies. Ces ripisylves sont très importantes au niveau des rôles de gestion des flux hydrologiques, principalement de la limitation des crues et des inondations. Il est vraiment essentiel de les conserver pour pouvoir bénéficier de leur potentiel anti-crue et anti-inondation. Nous nous sommes également intéressés à la grosse productivité que permet la gestion des zones humides. Près de 26 % de la population mondiale se nourrit grâce aux zones humides. Cette productivité concerne la pêche, le riz, les coquillages ou encore de nombreux végétaux.

**- Qu'entendez-vous par le pilier social ?**

- Cette partie sociale a été abordée par une présentation du phénomène de l'érosion du littoral qui a montré l'impact social des zones humides et la nécessité de les préserver afin que l'on puisse tenir compte des trois piliers du développement durable. Les zones humides sont, donc, un réel outil de gestion de ce développement durable puisqu'elles répondent parfaitement à ses trois piliers. Ainsi, on peut pratiquer, de façon raisonnée et en tenant compte de l'environnement, une activité sur une zone humide. Les zones humides ont, ensuite, un gros potentiel en termes de biodiversité et de productivité. Enfin, socialement et traditionnellement, les zones humides sont au cœur de notre histoire et de nos territoires.

**- Le message a-t-il reçu ?**

- Nous avons montré que les zones humides étaient un outil de gestion et de développement durable. Il convient, maintenant, aux politiques publiques de prendre conscience de ces milieux et d'en tenir compte dans la gestion de leur territoire pour que les populations, présentes et futures, puissent en bénéficier et, bénéficier, au maximum des rôles qu'elles nous offrent.

**- Quel est le pourcentage de zones humides en Corse ?**

- Un inventaire régional a été réalisé par l'Office de l'environnement de la Corse grâce à un partenariat avec la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée – Corse. Cet inventaire s'est basé sur la bibliographie. Nous avons uniquement inventorié les zones humides de plus de 1 hectare. Nous avons, ainsi, recensé, pour l'instant, plus de 22 000 hectares. Cet inventaire n'est pas exhaustif puisqu'il n'inclut pas les micro-zones humides qui sont tout aussi importantes que les grandes et qui sont nombreuses au niveau littoral. Nous avons encore un gros effort à fournir en termes d'acquisition de connaissances.

**- Dans quel état de préservation sont ces zones humides ?**

- En Corse, nous avons la chance d'avoir de grandes zones humides assez bien conservées avec des propriétaires fonciers comme le Conseil Général de Haute-Corse pour l'étang de Biguglia ou le Conservatoire du littoral et le département de Corse du Sud pour la partie orientale et l'Extrême Sud. Un gros effort reste, néanmoins, à faire au niveau de l'urbanisme sur les toutes petites zones humides que nous ne connaissons pas encore.

**- Quel type d'efforts ?**

- Pour empêcher l'urbanisme. Il est important de conserver ces zones humides pour répondre, notamment, au pilier de la biodiversité et à l'aide contre l'expansion des crues. Il est crucial que les pouvoirs publics aient vraiment conscience de l'importance de ces milieux et de leur maintien et fasse vraiment attention lors de la délivrance des permis de construire.

**- Les zones humides corses répondent-elles au pilier économique ?**

- Oui. Tout à fait. Trois des grandes zones humides corses accueillent une exploitation piscicole et conchylicole. Les étangs de Biguglia et de Palo permettent une forte activité de pêche. Les étangs d'Urbino et de Diane abritent, en plus de la pêche, une activité conchylicole avec, notamment, les fameuses huitres de Dianes, les huitres nustrale que l'on trouve sur les étalages.

**Propos recueillis par Nicole MARI**

Source :

<http://www.corsenetinfos.fr>